

Besançon, le 26 Avril 2021

SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39

A l'attention de M. Jean Pascal FICHERE
Président Directeur Général
Place de l'Europe

39 100 DOLE

Affaire suivie par M. Alain VOLKMANN – DAF Groupe SEDIA

Monsieur,

Crédit Coopératif

Agence de Besançon
7, Avenue Montboucons
25043 Besançon Cedex
Téléphone : 03 70 27 40 05

Dans le prolongement de nos différents entretiens, et en réponse à votre consultation financière, c'est avec plaisir que nous vous communiquons, sous réserve de l'accord de notre comité d'engagement, **notre proposition destinée au financement de l'acquisition d'un immeuble, situé au 7 Grande Rue, sur la commune de Dôle (39).**

Vous trouverez ci-dessous les modalités de notre proposition :

- Montant emprunt : 80 000€
- Durée : 15 ans
- Mode d'amortissement du capital : constant ou progressif (au choix)
- Périodicité des échéances: annuelle

Emprunt à décaissement immédiat :

- Taux fixe : 1,09%*

** Pour comparer le taux que nous vous proposons à un taux proposé sur la base « exact/360 » il faut le multiplier par 360/365. Par exemple, notre taux fixe 1,09% est équivalent à un taux fixe de 1,075% en base « exact/360 ».*

Garanties des conditions financières et versement des fonds :

Le taux figurant dans cette proposition vous est garanti jusqu'au 26/05/2021. Votre accord écrit reçu durant ce délai nous permettrait de prolonger la garantie des conditions financières jusqu'au 26/10/2021, date à laquelle le contrat de prêt devra avoir été signé par vos soins. Passé cette date, les conditions de taux devront être revues pour intégrer une éventuelle hausse des conditions du marché.

Modalités communes à nos propositions et garanties

- Base de calcul des intérêts : 360/360 (y compris pour les prêts et phases indexées sur l'EURIBOR).
- Souscription parts sociales Crédit Coopératif : **Néant (statut SPL)**
- Indemnités de remboursement par anticipation (IRA) : **Néant (sauf en cas de rachat par la concurrence)**
- Frais de dossier : 250€ NT

Garanties :

- Ville de Dôle à hauteur de 50% du montant du prêt (sous réserve du respect des ratios Loi Galland)
- Délégation des loyers à provenir de l'entreprise Boulangerie GROSLAMBERT, locataire du commerce, dans les livres du Crédit Coopératif.

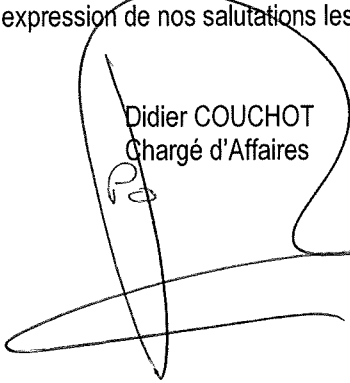
Conditions préalables :

- Justification d'un apport en fonds propres de la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT à hauteur de 9 000€, soit 10% du coût de l'opération ;
- Transmission du bail signé entre la Boulangerie GROSLAMBERT et la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39.

Cette proposition n'est pas contractuelle et reste subordonnée à la présentation de votre dossier à notre comité de crédit pour décision.

Si cette proposition vous agréée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente pour confirmer votre accord, revêtue de la mention « Bon pour accord » + cachet et signature.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.



Didier COUCHOT
Chargé d'Affaires



Anthony PINTO
Directeur Centre d'Affaires

Besançon, le 26 Avril 2021

SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39

A l'attention de M. Jean Pascal FICHERE
Président Directeur Général
Place de l'Europe

39 100 DOLE

Affaire suivie par M. Alain VOLKMANN – DAF Groupe SEDIA

Monsieur,

Crédit Coopératif

Agence de Besançon
7, Avenue Montboucons
25043 Besançon Cedex
Téléphone : 03 70 27 40 05

Dans le prolongement de nos différents entretiens, et en réponse à votre consultation financière, c'est avec plaisir que nous vous communiquons, sous réserve de l'accord de notre comité d'engagement, **notre proposition destinée au financement de l'acquisition d'un immeuble, situé au 22 Grande Rue, sur la commune de Dôle (39).**

Vous trouverez ci-dessous les modalités de notre proposition :

- Montant emprunt : 77 000€
- Durée : 15 ans
- Mode d'amortissement du capital : constant ou progressif (au choix)
- Périodicité des échéances: annuelle

Emprunt à décaissement immédiat :

- Taux fixe : 1,09%*

* Pour comparer le taux que nous vous proposons à un taux proposé sur la base « exact/360 » il faut le multiplier par 360/365. Par exemple, notre taux fixe 1,15% est équivalent à un **taux fixe de 1,134%** en base « exact/360 ».

Garanties des conditions financières et versement des fonds :

Le taux figurant dans cette proposition vous est garanti jusqu'au **26/05/2021**. Votre accord écrit reçu durant ce délai nous permettrait de prolonger la garantie des conditions financières jusqu'au **26/10/2021**, date à laquelle le contrat de prêt devra avoir été signé par vos soins. Passé cette date, les conditions de taux devront être revues pour intégrer une éventuelle hausse des conditions du marché.

Modalités communes à nos propositions et garanties

- Base de calcul des intérêts : **360/360** (y compris pour les prêts et phases indexées sur l'EURIBOR).
- Souscription parts sociales Crédit Coopératif : **Néant (statut SPL)**
- Indemnités de remboursement par anticipation (IRA) : **Néant (sauf en cas de rachat par la concurrence)**
- Frais de dossier : 250€ NT

Garanties :

- Ville de Dôle à hauteur de 50% du montant du prêt (sous réserve du respect des ratios Loi Galland)
- Délégation des loyers à provenir du futur locataire du commerce, dans les livres du Crédit Coopératif.

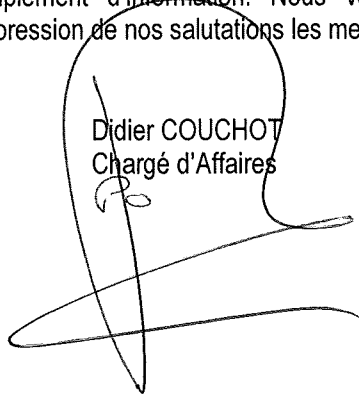
Conditions préalables :

- Justification d'un apport en fonds propres de la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT à hauteur de 8 000€ et transmission des accords de subventions du FISAC et de la Ville de Dôle à hauteur de 16 000€.

Cette proposition n'est pas contractuelle et reste subordonnée à la présentation de votre dossier à notre comité de crédit pour décision.

Si cette proposition vous agréée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente pour confirmer votre accord, revêtue de la mention « Bon pour accord » + cachet et signature.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.



Didier COUCHOT
Chargé d'Affaires



Anthony PINTO
Directeur Centre d'Affaires

Besançon, le 26 Avril 2021

SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39
A l'attention de M. Jean Pascal FICHERE
Président Directeur Général
Place de l'Europe

39 100 DOLE

Affaire suivie par M. Alain VOLKMANN – DAF Groupe SEDIA

Monsieur,

Crédit Coopératif

Agence de Besançon
7, Avenue Montboucons
25043 Besançon Cedex
Téléphone : 03 70 27 40 05

Dans le prolongement de nos différents entretiens, et en réponse à votre consultation financière, c'est avec plaisir que nous vous communiquons, sous réserve de l'accord de notre comité d'engagement, **notre proposition destinée au financement de l'acquisition d'un immeuble, situé au 29 Grande Rue, sur la commune de Dôle (39).**

Vous trouverez ci-dessous les modalités de notre proposition :

- Montant emprunt : **215 000€**
- Durée : **15 ans**
- Mode d'amortissement du capital : **constant ou progressif** (au choix)
- Périodicité des échéances : **semestrielle ou annuelle** (au choix)

Emprunt à décaissement immédiat :

- Taux fixe : **1,09%***

** Pour comparer le taux que nous vous proposons à un taux proposé sur la base « exact/360 » il faut le multiplier par 360/365. Par exemple, notre taux fixe 1,09% est équivalent à un taux fixe de 1,075% en base « exact/360 ».*

Garanties des conditions financières et versement des fonds :

Le taux figurant dans cette proposition vous est garanti jusqu'au **26/05/2021**. Votre accord écrit reçu durant ce délai nous permettrait de prolonger la garantie des conditions financières jusqu'au **26/10/2021**, date à laquelle le contrat de prêt devra avoir été signé par vos soins. Passé cette date, les conditions de taux devront être revues pour intégrer une éventuelle hausse des conditions du marché.

Modalités communes à nos propositions et garanties

- Base de calcul des intérêts : **360/360** (y compris pour les prêts et phases indexées sur l'EURIBOR).
- Souscription parts sociales Crédit Coopératif : **Néant (statut SPL)**
- Indemnités de remboursement par anticipation (IRA) : **Néant (sauf en cas de rachat par la concurrence)**
- Frais de dossier : **500€ NT**

Garanties :

- Ville de Dôle à hauteur de 50% du montant du prêt (sous réserve du respect des ratios Loi Galland)
- Délégation des loyers à provenir du futur locataire du commerce, dans les livres du Crédit Coopératif.

Conditions préalables :

- Justification d'un apport en fonds propres de la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT à hauteur de 25 000€ et transmission des accords de subventions du FISAC et de la Ville de Dôle à hauteur de 19 000€.

Cette proposition n'est pas contractuelle et reste subordonnée à la présentation de votre dossier à notre comité de crédit pour décision.

Si cette proposition vous agréee, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente pour confirmer votre accord, revêtue de la mention « Bon pour accord » + cachet et signature.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.



Didier COUCHOT
Chargé d'Affaires



Anthony PINTO
Directeur Centre d'Affaires

Besançon, le 26 Avril 2021

SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39
A l'attention de M. Jean Pascal FICHERE
Président Directeur Général
Place de l'Europe

39 100 DOLE

Affaire suivie par M. Alain VOLKMANN – DAF Groupe SEDIA

Monsieur,

Crédit Coopératif

Agence de Besançon
7, Avenue Montboucons
25043 Besançon Cedex
Téléphone : 03 70 27 40 05

Dans le prolongement de nos différents entretiens, et en réponse à votre consultation financière, c'est avec plaisir que nous vous communiquons, sous réserve de l'accord de notre comité d'engagement, **notre proposition destinée au financement de l'acquisition d'un immeuble, situé au 41 rue des Arènes, sur la commune de Dôle (39).**

Vous trouverez ci-dessous les modalités de notre proposition :

- Montant emprunt : 72 000€
- Durée : 15 ans
- Mode d'amortissement du capital : constant ou progressif (au choix)
- Périodicité des échéances: annuelle

Emprunt à décaissement immédiat :

- Taux fixe : 1,09%*

** Pour comparer le taux que nous vous proposons à un taux proposé sur la base « exact/360 » il faut le multiplier par 360/365. Par exemple, notre taux fixe 1,09% est équivalent à un **taux fixe de 1,075%** en base « exact/360 ».*

Garanties des conditions financières et versement des fonds :

Le taux figurant dans cette proposition vous est garanti jusqu'au **26/05/2021**. Votre accord écrit reçu durant ce délai nous permettrait de prolonger la garantie des conditions financières jusqu'au **26/10/2021**, date à laquelle le contrat de prêt devra avoir été signé par vos soins. Passé cette date, les conditions de taux devront être revues pour intégrer une éventuelle hausse des conditions du marché.

Modalités communes à nos propositions et garanties

- Base de calcul des intérêts : **360/360** (y compris pour les prêts et phases indexées sur l'EURIBOR).
- Souscription parts sociales Crédit Coopératif : **Néant (statut SPL)**
- Indemnités de remboursement par anticipation (IRA) : **Néant (sauf en cas de rachat par la concurrence)**
- Frais de dossier : 250€ NT

Garanties :

- Ville de Dôle à hauteur de 50% du montant du prêt (sous réserve du respect des ratios Loi Galland)
- Délégation des loyers à provenir de l'entreprise Boucherie MORIZOT, dans les livres du Crédit Coopératif.

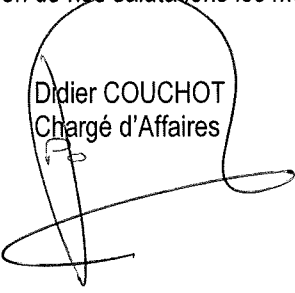
Conditions préalables :

- Justification d'un apport en fonds propres de la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT à hauteur de 8 000€ et transmission de l'accord de subventions du FISAC à hauteur de 6 000€.

Cette proposition n'est pas contractuelle et reste subordonnée à la présentation de votre dossier à notre comité de crédit pour décision.

Si cette proposition vous agréee, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente pour confirmer votre accord, revêtue de la mention « Bon pour accord » + cachet et signature.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.



Didier COUCHOT
Chargé d'Affaires



Anthony PINTO
Directeur Centre d'Affaires